



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Crabtree tenue le 9 septembre 2019 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4<sup>e</sup> Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Mario Lasalle :

Daniel Leblanc  
Audrey Desrochers  
André Picard  
Jean Brousseau  
Claude Laporte

Est absente :

Sylvie Frigon

Sont également présents, Joanie Lagarde, secrétaire-trésorière adjointe et Christian Gravel directeur des travaux publics et des services techniques de la Municipalité de Crabtree.

**2019-0909-298**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM**

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

**2019-0909-299**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 AOÛT 2019**

Sur la proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 août 2019 soit adopté.

**ADOPTÉ**

**2019-0909-300**

**ADOPTION DES COMPTES**

En plus des comptes apparaissant aux listes des lots 1 et 2 du 5 septembre 2019, pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits, pour la somme de 79 091,80 \$ et payés tel qu'autorisés par le règlement 2016-291 du règlement de délégation de pouvoir de dépenser.

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers que, les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois des lots 3, 4 et 5 du 5 septembre 2019 pour une somme de 148 938,33 \$ soient adoptés et payés.

**ADOPTÉ**

**2019-0909-301**

**ÉTAT MENSUEL DES REVENUS ET DÉPENSES**

La secrétaire-trésorière adjointe a déposé aux membres du conseil municipal un état des revenus et dépenses au 31 août 2019.



2019-0909-303

2019-0909-304

**PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Le président d'assemblée permet une période de demandes verbales aux personnes présentes dans la salle.

**RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE**

Sur proposition de Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers d'adhérer à la Chambre de Commerce du Grand Joliette pour l'exercice 2019-2020 au coût de 175 \$ (taxes en sus).

**QUE** monsieur Mario Lasalle soit le délégué de la Municipalité à la Chambre de Commerce du Grand Joliette.

**ADOPTÉ**

**TRANSFERTS BUDGÉTAIRES 2019**

**ATTENDU** les dispositions de l'article 3 du règlement 2007-136 de contrôle et suivi budgétaire ;

**ATTENDU** le dépôt d'un tableau détaillant les transferts budgétaires 2019 requis pour respecter les dispositions du règlement 2007-136 ;

**ATTENDU QU'une** mise à niveau du budget 2019 est nécessaire pour combler certains déficits dans plusieurs postes, causés par des dépenses imprévues ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Claude Laporte et unanimement résolu par les conseillers :

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'autoriser les transferts budgétaires détaillés au tableau ci-dessous et de mandater la secrétaire-trésorière adjointe à en faire l'inscription aux livres de la Municipalité.

			Transfert	Budget courant	Budget révisé
DE	02-190-00-422-00	Assurances - Édifices	410 \$	3 800 \$	3 390 \$
	02-220-00-422-00	Assurances - Édifices	145 \$	800 \$	655 \$
	02-320-00-422-00	Assurances - Édifices	1 880 \$	3 800 \$	1 920 \$
	02-412-00-422-00	Assurances - Édifices	395 \$	5 500 \$	5 105 \$
	02-414-00-422-00	Assurances - Édifices	1 110 \$	14 500 \$	13 390 \$
	02-415-00-422-00	Assurances - Édifices	300 \$	2 600 \$	2 300 \$
	02-210-00-441-00	Services policiers	1 665 \$	397 737 \$	396 072 \$
	<b>Total :</b>		<b>5 905 \$</b>		

VERS	02-190-00-423-00	Assurance responsabilité publique	1 830 \$	38 000 \$	39 830 \$
	02-320-00-425-00	Assurances - Véhicules	300 \$	1 900 \$	2 200 \$
	02-701-20-421-00	Assurances générales	125 \$	5 100 \$	5 225 \$
	02-701-30-421-00	Assurances générales	3 530 \$	16 800 \$	20 330 \$
	02-701-50-421-00	Assurances générales	120 \$	2 100 \$	2 220 \$
	<b>Total :</b>		<b>5 905 \$</b>		

**ADOPTÉ**



N° de résolution  
ou annotation

2019-0909-306

**APPUI AU MOUVEMENT « VERS DES COLLECTIVITÉS DURABLES » FAVORISANT LA LIVRAISON DE LA POSTE A DOMICILE**

Sur proposition Claude Laporte, il est unanimement résolu par les conseillers d'appuyer le mouvement « Vers des collectivités durables » qui prône le maintien de la livraison de la poste à domicile et une adaptation des équipements postaux aux changements climatiques.

**ADOPTÉ**

**OFFRE DE SERVICE POUR LA MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION ET LA DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME FIMEAU POUR LES TRAVAUX SUR LA 4<sup>E</sup> AVENUE ET LA 5<sup>E</sup> RUE**

Sur proposition d'André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de service de Services EXP Inc. pour la somme de 5 200 \$ avant taxes, pour la mise à jour du plan d'intervention et la demande de subvention au programme FIMEAU, pour les travaux sur la 4<sup>e</sup> Avenue entre la 9<sup>e</sup> Rue et la 4<sup>e</sup> Rue, et pour la 5<sup>e</sup> Rue entre la 4<sup>e</sup> Avenue et la 2<sup>e</sup> Avenue, tel qu'élaboré dans l'offre de service CRBM-00067276-PP préparée par madame Isabelle Mireault, ingénieur, datée du 27 août 2019.

**ADOPTÉ**

2019-0909-307

**EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS AU SERVICE DES LOISIRS — SAISON HIVERNALE 2019-2020**

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers de faire l'embauche du personnel suivant pour la saison hivernale 2019-2020 :

Surveillants au gymnase :

- Élie Thibodeau
- Laurence Coutu

Préposés à l'aréna :

- Andy Desjardins
- William Dunn
- Laurent Généreux

**QUE** les taux horaires soient fixés en fonction de la politique salariale pour les emplois étudiants.

**ADOPTÉ**

2019-0909-308

**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 99-044-44 AYANT POUR EFFET DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 99-044**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Crabtree a reçu une plainte pour nuisance à cause de bruit excessif provenant d'une propriété voisine louée pour une courte durée ;

**ATTENDU QUE** le conseil est favorable à modifier le règlement de zonage 99-044 afin d'interdire la location de logement pour une durée de moins de 28 jours consécutifs ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Leblanc et unanimement résolu par les conseillers que le second projet de



N° de résolution  
ou annotation

règlement 99-044-44 ayant pour effet de modifier certaines dispositions du règlement de zonage numéro 99-044 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement, ce qui suit ;

#### ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

#### ARTICLE 2

À compter de l'entrée en vigueur du présent règlement, l'article suivant s'inscrit à la suite de l'article 3.8.4 du règlement 99-044 :

##### 3.8.5 Location de logements

La location d'un logement ou d'une partie d'un logement pour une durée de moins de 28 jours consécutifs est interdite sur tout le territoire de la municipalité, à l'exception de la 8<sup>e</sup> Rue, qui est considérée comme une zone commerciale, et des immeubles à l'usage commercial du groupe I, maison de pension et maison de chambre.

#### ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

**ADOPTÉ**

2019-0909-309

#### RAPPORT ANNUEL 2018 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

Le directeur des services techniques et des travaux publics présente et dépose au conseil municipal de la Municipalité de Crabtree, le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018.

2019-0909-310

#### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE CONCERNANT LE 430 CHEMIN BEAUSÉJOUR À CRABTREE

Le conseil prend connaissance d'un avis du comité consultatif d'urbanisme relativement à la demande de dérogation mineure pour la propriété du 430, chemin Beauséjour à Crabtree, laquelle est située dans la zone A-23.

Compte tenu des arguments énoncés dans l'avis du comité consultatif d'urbanisme à la suite de la réunion du 20 août 2019, il est proposé par Daniel Leblanc, et unanimement résolu par les conseillers, d'accepter la demande de dérogation mineure pour la construction d'un bâtiment accessoire de type garage de 10,66 m (35') sur 15,24 m (50') ayant une hauteur de 7,92 m (26') au lieu de 5,5 m (18') comme prescrit à l'article 6.3 du règlement 99-044.

**ADOPTÉ**

2019-0909-311

#### CAMPAGNE PROVINCIALE D'ARRACHAGE DE L'HERBE À POUX 2020 — ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC - AUTORISATION

**ATTENDU** la demande de participation au mouvement d'arrachage de l'herbe à poux de l'Association pulmonaire du Québec ;





N° de résolution  
ou annotation

2019-0909-312

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Crabtree a participé pendant plusieurs années à la campagne d'arrachage de l'herbe à poux ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Daniel Leblanc et unanimement résolu par les conseillers :

**QUE** la Municipalité de Crabtree participe au mouvement lancé par l'Association pulmonaire du Québec dans le cadre de sa campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2020 ;

**QUE** la Municipalité de Crabtree invite les autres villes et municipalités de la MRC de Joliette à participer à ladite campagne.

**ADOPTÉ**

**CAMPAGNE CONTRE LE RADON 2020 — ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC - AUTORISATION**

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers de participer à la campagne contre le radon 2020 en affichant l'information sur nos médias de communication (site internet, panneau électronique et page Facebook).

**ADOPTÉ**

2019-0909-313

**RAPPORT DE L'AUDITEUR SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2018 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH) DE CRABTREE**

**ATTENDU QUE** la Société d'habitation du Québec a fait parvenir le rapport de l'auditeur sur les états financiers 2018 pour l'office municipal d'habitation de Crabtree ;

**ATTENDU QU'**à cet effet la part municipale pour l'OMH diminuera de 94 \$;

**ATTENDU QUE** pour le programme de soutien au loyer (PSL), la Municipalité a un solde à payer de 2 028 \$;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Claude Laporte et unanimement résolu par les conseillers d'approuver le rapport de l'auditeur sur les états financiers 2018 de l'Office municipal d'habitation de Crabtree ainsi que la quote-part du déficit que cela implique pour la Municipalité.

**ADOPTÉ**

2019-0909-314

**CONTRAT D'ENTRETIEN DES SENTIERS PIÉTONNIERS ET PISTES DE SKI DE FOND DANS LE PARC DE L'ÉRABLIÈRE POUR LES SAISONS HIVERNALES 2019-2020, 2020-2021 ET 2021-2022**

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'accepter l'offre de service de Francis Généreux pour l'entretien des sentiers piétonniers et des pistes de ski de fond dans le parc de l'Érablière pour les saisons hivernales 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 pour la somme annuelle de 6 000 \$ excluant les taxes, payable en deux versements.

**ADOPTÉ**



N° de résolution  
ou annotation

2019-0909-316

**APPUI À LA CRÉATION DU CLUB DE SOCCER DU NORD DE  
LANAUDIÈRE**

**ATTENDU QUE** le Club de soccer de L'Assomption, ainsi que l'Association de soccer Le Laser désirent améliorer la qualité des services offerts et des possibilités pour les joueurs ;

**ATTENDU QUE** les deux associations souhaitent faire partie du Programme de reconnaissances des Clubs pour améliorer l'environnement de jeu des participants ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers

D'appuyer la fusion du Club de soccer de L'Assomption et de l'Association de soccer Le Laser pour la création du Club de soccer Lanaudière-Nord ;

**DE** signifier l'appui de la Municipalité en envoyant une lettre aux deux associations sportives.

**ADOPTÉ**

**NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE TRAVAIL  
DE LA DÉMARCHE RÉGIONALE AÎNÉE**

Sur proposition Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers de nommer madame Sylvie Frigon en tant que représentante au comité de travail de la démarche régionale aînée.

**ADOPTÉ**

2019-0909-317

**ACHAT DE MOBILIER URBAIN POUR LA PLACE ADOS DANS LE  
CADRE DE LA PHASE II DU FDT-RURALITÉ**

**ATTENDU QUE** nous avons reçu des soumissions pour la fourniture d'une borne de remplissage, de colonnes lumineuses et d'une unité de recyclage triple pour la Place Ados dans le cadre de la phase II du programme FDT – Ruralité ;

**ATTENDU** la soumission 32647.2 du 16 juillet 2019 pour la fourniture d'une borne de remplissage pour la somme de 6 376 \$ plus taxes, reçu de Tessier Récréo-Parc ;

**ATTENDU** la soumission PAC-19-031-2 du 27 juin 2019 pour la fourniture de colonnes lumineuses au montant de 12 120 \$ plus taxes, reçue de Plan A vision urbaine inc. ;

**ATTENDU** la soumission 32647.1 du 12 juillet 2019 pour la fourniture d'une unité de recyclage triple pour la somme de 1 435 \$ plus taxes, reçue de Tessier Récréo-Parc ;

**EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Jean Brousseau et unanimement résolu par les conseillers d'accepter les soumissions pour la fourniture d'une borne de remplissage, d'une colonne lumineuse et d'une unité de recyclage pour la Place Ados dans le cadre de la phase II du programme FDT – Ruralité, pour la somme totale de 19 931 \$ avant taxes applicables.

**ADOPTÉ**



N° de résolution  
ou annotation

**2019-0909-319**

**2019-0909-320**

**DEMANDE DE L'AHMJC - TARIFICATION RÉDUITE LORS D'UN  
TOURNOI**

Sur proposition de Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers de consentir un tarif réduit de 50 % pour les heures de glace utilisées en surplus pour le tournoi novice-atome de Joliette-Crabtree. Ce tournoi devant avoir lieu au début de décembre 2019.

**ADOPTÉ**

**RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION  
QUÉBEC-FRANCE**

Sur proposition d'Audrey Desrochers, il est unanimement résolu d'adhérer à l'Association Québec-France pour une période de 2 ans pour la somme totale de 115 \$ et que la personne responsable soit Audrey Desrochers.

**QUE** les crédits disponibles soient puisés au poste 02-130-00-494-00.

**ADOPTÉ**

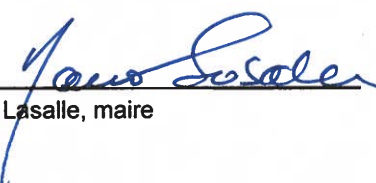
**GALA DES GRANDS PRIX DESJARDINS DE LA CULTURE**


Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser l'achat d'un billet pour le gala des grands prix de la culture Desjardins de Lanaudière, qui aura lieu le 20 septembre au Carrefour culturel Notre-Dame-des-Prairies, pour la somme de 25\$ taxes incluses ;

**QUE** les crédits disponibles soient puisés au poste 02-110-00-310-00.

**ADOPTÉ**

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 00.**

  
Mario Lasalle, maire

  
Joanie Lagardé  
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Mario Lasalle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.